



La haute fonctionnaire
en charge de la diversité

Inspectrice générale
des affaires culturelles

Téléphone : 01 40 15 73 97
Télécopie : 01 40 15 36 03
3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01
karine.gloanec-maurin@culture.gouv.fr

COLLÈGE DE LA DIVERSITÉ

Réunion de groupe de travail « Mesure de la Diversité »

Compte-rendu de la séance du 10 novembre 2016

Étaient présents : Marie-Anne Bernard - Mémona Hintermann Afféjée - Jade Phan Gia
- Laurence Lascary - Alexandre Michelin, membres du Collège

Invités : Agnès Saal, cheffe de mission Labellisation- Delphine Harmel -chargée de mission Diversité - Tristan Picard, adjoint au chef du Département des Études Prospectives et statistiques - Ministère de la Culture et de la Communication.

Excusés : Hélène Orain – Aajoua Arduini-ElAtfani - Françoise Vergès - David Bobée
- Briac Jumelais, membres du Collège

En introduction il est rappelé la manière dont le groupe a engagé la réflexion sur la mesure de la représentation de la diversité de la société française dans le secteur culturel, spectacle vivant et médias dans le respect de la loi sur les statistiques ethniques.

RAPPEL/Le travail s'est basé sur les données de plusieurs enquêtes, notamment l'enquête INED « Trajectoires et Origines » dont le sociologue et démographe Patrick Simon a autorisé le Collège de la Diversité à utiliser les chiffres. La consultation du défenseur des droits Jacques Toubon a aussi permis de s'assurer que la question de la mesure ne devait pas faire uniquement l'objet du constat d'impossibilité. Les outils comme les études du DEPS ou le baromètre du CSA sur la mesure par le ressenti capitalisent un grand nombre de données qui permettent la mesure.

A ce titre, dans le cadre de la labellisation AFNOR, Agnès Saal, cheffe de la mission, indique sa volonté d'utiliser les chiffres clefs des études de la SACD et de la SACEM. Il est proposé qu'en amont un échange soit organisé entre le CSA et le ministère de la Culture afin de rapprocher les données des études effectuées par chacune des institutions sur l'égalité et la diversité. La question sera officiellement posée par M. Hintermann Afféjée au Président Schrameck.

Le nouveau baromètre sortira en mars 2017, il est envisageable de concevoir une collaboration d'ici-là CSA- MCC (DEPS)- France Télévision.

Il est indiqué que le lancement de la chaîne FranceInfo a provoqué une réelle évolution en matière de diversité, à poursuivre. Le débat sur la Loi Égalité Citoyenneté a suscité des déceptions, notamment de la part du Défenseur des droits qui avait proposé de nombreux amendements. Il est possible que le gouvernement réintègre en dernière lecture des propositions du CSA. Le débat sur les statistiques ethniques pourrait revenir à cette occasion.

Un échange sur les auditions des écoles nationales supérieures d'art effectuées par le Collège de la Diversité et la mission Labellisation permet de faire le constat qu'un grand nombre de directrices ou directeurs de ces établissements d'enseignement supérieur ont une grande volonté d'ouverture et que la nature des dispositifs mis en place pour l'accès plus large des jeunes à ces écoles est d'une grande diversité. Un travail de repérage des dispositifs les plus vertueux et d'homogénéisation serait utile pour le que le Ministère accompagne financièrement ces volontés.

Un débat de fond s'engage sur le positionnement plus figé dans certains secteurs comme la danse classique. Comment agir en respectant des choix parfois esthétiques contraires à la promotion de la diversité. La problématique du handicap est aussi abordée suite à un exemple donné sur les comédiens de petites tailles.

CANDIDATURE LABEL AFNOR

Agnès Saal présente la mission de candidature au label Diversité – Égalité en interne comme en externe. Ce travail est très complémentaire à la démarche de réflexion du Collège de la Diversité. La mission s'interroge notamment sur la manière dont la diversité se reflète dans les programmations de tout secteur.

Cette candidature au double label implique que les procédures de lutte contre les discriminations soient mises en place avec vigilance dans les recrutements d'agents comme des stagiaires.

Alexandre Michelin indique que ces procédures méritent d'être traitées prudemment avec transparence dans les critères car il ne faut pas sous-estimer les regards des extrémistes qui peuvent retourner la discrimination.

A la demande du Collège de la diversité, il est proposé par la mission d'inscrire dans les programmes du DEPS la dimension diversité en complément de celle déjà existante avec l'Observatoire Égalité F/H, notamment dans les grandes enquêtes ; La mission Labellisation sollicite aussi la possibilité d'établir une démarche de testing sur les CV sur les noms et les adresses.

La meilleure formule selon Emmanuel Todd,¹ est de solliciter les informations sur les lieux de naissance des parents et grands-parents, de leur parcours géographique ; la France est le pays le plus métissé, il y a beaucoup de couples mélangés.

DEPS

Tristan Picard présente les grandes enquêtes du DEPS sur les pratiques culturelles des Français.

Il indique que celle de 2008 ne s'est établie que sur 5000 répondants et que de ce fait les données sur la diversité ne sont pas exploitables. Le projet sur la prochaine enquête est de doubler le nombre de répondants (10 000) et de ne pas interroger que les origines culturelles mais aussi les origines géographiques (péri-urbain- rural).

Les questions seront formulées sur le pays d'origine (parents-grands-parents), la langue parlée au foyer et le périmètre sera étendu pour cette prochaine grande enquête ; il est prévu également des études et des statistiques thématiques. Les problématiques de diversité seront intégrées au programme général du DEPS et le DEPS accompagne la mission labellisation « Égalité- Diversité » dans la démarche de testing.

GUIDE DES EXPERTS DIVERSITÉ

Marie-Anne Bernard présente le guide des experts de la diversité de France télévisions ; ce guide Expertiseplus.eu a pour objet de modifier le visage de l'expertise sur les antennes. Le 6 octobre 2015, lors du Colloque CSA sur la diversité, Delphine Ernotte avait promis la création d'outils pour promouvoir la diversité ; cela concerne aussi les chaînes France 3 et Outre-mer ;

A la question : quelle diversité pour ce guide ? Il est indiqué que la question a fait l'objet d'une argumentation solide afin de ne créer ni frustration, ni communautarisme.

¹ E. Todd, sociologue, démographe spécialiste des structures familiales

Texte de présentation sur le site :

France Télévisions s'engage concrètement en faveur de la promotion de la diversité et se dote d'un outil pour renouveler les visages et les profils des expert.e.s invité.e.s sur ses antennes.

Cet outil – expertiseplus – est un annuaire qui permettra de donner une visibilité à des expert.e.s jusqu'ici trop peu sollicité.e.s, qu'il s'agisse par exemple de personnes issues de la diversité ou en situation de handicap. Chaque journaliste du groupe France Télévisions aura un accès personnalisé à cet annuaire dont les informations restent parfaitement confidentielles et à l'usage exclusif de France Télévisions et de ses rédactions.

L'ambition d'expertiseplus.eu est de faire en sorte qu'aucune compétence ne soit plus ignorée. Avec la création de cet outil qui sera opérationnel dans la foulée du lancement de la nouvelle chaîne FranceInfo: France Télévisions répond à sa mission de service public et concrétise son engagement pour que ses écrans reflètent une société inclusive, mettant en valeur une pluralité de compétences. Pensé et développé avec le soutien du CSA, du Défenseur des Droits, du Club XXIème siècle et du Ministère de la Culture, expertiseplus.eu apporte une réponse concrète pour aider les journalistes à élargir les champs de la connaissance en proposant à l'écran des expert.e.s trop rarement mis.e.s en avant.

Marie-Anne Bernard précise que les choses changent et que le lancement simultané de la chaîne FranceInfo : a eu un effet levier sur la question de la diversité. L'appel à candidature au guide a été lancé dans tous les réseaux institutionnels comme associatifs vers tous ceux qui souhaitent être médiatisés. Il faut faire venir sur ce guide les représentants de l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles.

Elle fait part au groupe de plusieurs projets intéressants :

- Recherche Action « Journalistes et Diversité – un nouveau regard ? »² de Catherine Guilyardi soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication sur les journalistes descendants d'immigrés dans les médias français. Ce projet s'appuie également sur l'étude INED « Trajectoires et Origines ».
- La diffusion du documentaire écrit et réalisé par Stéphane de Freitas / Co-réalisé par Ladj Ly. Une production My Box Productions « A voix Hautes » le 15 novembre sur France 2 et sur https://www.youtube.com/watch?v=2ArVA25nR_M « Prendre la parole et donner de la voix pour changer de vie... C'est le sens des concours Eloquentia "auxquels participent les étudiants de l'Université de Saint-Denis, et qui visent à élire le meilleur orateur du 93. »
- Le projet porté par l'historien Pascal Blanchard en cours de production – format 1 à 2 minutes aux heures de grandes écoutes sur 30 artistes de la Diversité d'aujourd'hui et d'hier.

Marie Anne Bernard propose une belle manifestation au moment du lancement de cette mini série en janvier. Un moment de communication autour de la diversité

Dernière information : le 30 novembre aura lieu au MNHI une journée professionnelle à l'occasion des 10 ans du fonds Images de la Diversité un partenariat CNC- CGET- MNHI.

² Pré-projet en annexe

LES ACTIONS

En conclusion le groupe propose de poursuivre la réflexion dans le respect de la loi en contournant l'interdiction de statistiques ethniques, les actions suivantes :

- **Un travail en commun avec le CSA sur la démarche statistique dans le respect de la loi**
- **Le repérage des actions vertueuses d'accès des jeunes aux formations supérieures artistiques, leur homogénéisation et leur soutien financier par le MCC**
- **Inscrire la diversité dans le programme général du DEPS**
- **Le suivi du guide des experts de la Diversité de France TV**
- **Un événement de communication pour valoriser les actions en janvier 2017.**